



NOTRE NOUVEAU LOGO

Afin d'accroître l'efficacité dans la lutte contre la démence, la Fondation Recherche Alzheimer a souhaité renouveler son logo. Le développement d'un logo peut être une entreprise coûteuse. Cependant, notre logo a été développé gratuitement par Télépro, qui fait partie de Roularta. La designer Christine Drèze fut chargée de développer un logo comprenant un myosotis, symbole international de la lutte contre la démence. Il nous rappelle le destin tragique de nos proches



Christine Drèze
de Télépro
et le nouveau logo

atteints de la maladie d'Alzheimer ou d'un autre type de démence : ils oublient de plus en plus... Mais nous ne devons pas les oublier. Cela nous rappelle également que nous ne devons pas oublier de continuer à lutter contre ces terribles maladies. En outre, il était nécessaire que l'objectif, ainsi que le site internet de la fondation, soient mis en évidence : STOPALZHEIMER.BE. Au bout de 2 mois et un test sur un groupe de donateurs, c'est finalement le logo ci-dessus qui a été choisi. <

ÉRIC SALMON, LA VOIX ET LE VISAGE DE NOTRE CAMPAGNE RADIOPHONIQUE ET TÉLÉVISUELLE DU MOIS DE SEPTEMBRE

Gâce à de nombreuses organisations, nous pourrons lancer, en septembre, une campagne radio et télévision à l'échelle nationale. Sous les projecteurs, Éric Salmon appelle les auditeurs et les téléspectateurs à soutenir notre fondation.

En Wallonie, Éric Salmon sera la voix et le visage de la campagne. Éric travaille depuis des années en tant que professeur à l'Université de Liège et membre du Conseil Scientifique de notre Fondation : « Mon plus grand souhait est que l'on trouve une solution définitive à la maladie d'Alzheimer. Et la seule façon d'y arriver est la recherche scientifique. C'est pourquoi, je m'engage auprès de la Fondation Recherche Alzheimer. »

Katrien Luyten, directrice générale de Vincent TV : « J'ai été confrontée à la maladie d'Alzheimer très tôt, quand ma grand-mère a commencé à s'égarer de plus en plus souvent. Les visites du dimanche au centre de soins résidentiels furent assez traumatisants, car, quand j'étais enfant, je ne comprenais pas vraiment ce qui se passait ni pourquoi ma grand-mère ne me reconnaissait même pas. À l'époque, on ne m'expliquait pas vraiment ce qu'il se passait. C'est pourquoi, je soutiens de tout cœur la Fondation Recherche Alzheimer. »

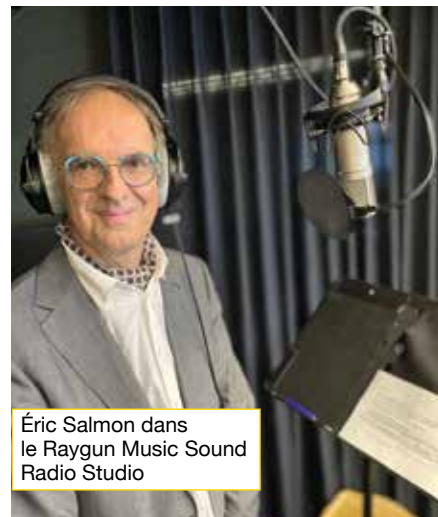
Peter Baert, Partenaire directeur de Raygun Music Sound Radio : « J'ai récemment perdu mon père à cause de la maladie d'Alzheimer. J'espère que nous serons débarrassés le plus rapidement possible de cette maladie dégra-

dante. C'est pourquoi, nous nous engageons envers la Fondation Recherche Alzheimer. »

Jannie Haek, PDG de la Loterie Nationale : « La Fondation Recherche Alzheimer est l'un des nombreux organismes de bienfaisance que nous pouvons soutenir grâce à tous les joueurs de la Loterie Nationale. Malgré le fait qu'un million de Belges soient confrontés chaque jour, directement ou indirectement, à la maladie d'Alzheimer, l'on constate qu'un tabou existe toujours en matière de démence. C'est pourquoi, nous voulons contribuer à sensibiliser la population à la maladie d'Alzheimer et à d'autres formes de démence par le biais de cette campagne. Ensemble, nous essayons de faire la différence. #bienplusquejouer <



Éric Salmon lors de l'enregistrement du spot par Vincent TV



Éric Salmon dans le Raygun Music Sound Radio Studio

LE FDA APPROUVE, POUR LA PREMIÈRE FOIS DEPUIS 20 ANS, UN NOUVEAU REMÈDE CONTRE LA MALADIE D'ALZHEIMER

C'est avec plein d'espoir et d'enthousiasme que les organisations de patients ont réagi à l'approbation par l'agence américaine FDA (U.S. Food & Drug Administration) du médicament Aducanumab (Aduhelm) contre Alzheimer en juin dernier. C'est la première fois depuis 2003 qu'un remède contre la maladie d'Alzheimer, cause la plus fréquente de démence, est lancé sur le marché.

Aducanumab est un anticorps qui se lie aux protéines agglomérées du cerveau qui jouent un rôle dans l'apparition de la maladie d'Alzheimer. De cette manière, les agrégats deviennent plus solubles et sont éliminés du cerveau plus rapidement. Ceci représente déjà une belle avancée par rapport aux remèdes actuels qui se limitent à lutter contre les symptômes et ont un effet relativement limité dans le temps.

L'histoire de l'Aducanumab est assez incroyable. En mars 2019, la recherche sur un remède expérimental a dû être stoppée car celui-ci ne semblait n'avoir aucun effet. En novembre 2019, Biogen mena d'autres analyses visant à prouver l'efficacité du remède à dose élevée et a introduit une demande de mise sur le marché au FDA. Biogen affirme que l'Aducanumab - administré à fortes doses - ralentit de 22 % le déclin de la capacité de pensée, de la mémoire et du fonctionnement quotidien des patients atteints d'Alzheimer - par rapport aux sujets qui ont reçu un placebo.

L'un des conseillers du FDA, le Dr Caleb Alexander de la Johns Hopkins Bloomberg School of Public Health, expert en matière d'efficacité et de sécurité des médicaments, était très mécontent de la réanalyse des données après la conclusion de l'enquête. Il a déclaré au New York Times : « C'est comme le sophisme du tireur d'élite du Texas - l'idée qu'un tireur tire sur une grange, puis trace une cible à l'endroit où la plupart des coups de feu ont abouti. »

Les effets de l'Aducanumab sur les troubles cognitifs sont relativement limités et ne sont clairement visibles qu'auprès des patients traités avec les doses les plus élevées. En outre, il n'a d'effet que sur les personnes prises en main tout au début de la maladie. La dose très élevée nécessaire est également susceptible de rendre les traitements futurs très coûteux.

L'avis les experts en matière d'Aduhelm (Aducanumab)

« L'Histoire nous a appris que l'approbation d'un premier médicament d'une nouvelle catégorie augmente les investissements dans de nouveaux traitements et

favorise l'innovation. Nous sommes plein d'espoir et nous n'en sommes qu'au début pour ce médicament et pour de meilleurs traitements contre la maladie d'Alzheimer. »

Maria Carrillo,
directrice scientifique
de l'Alzheimer's Association à Chicago

« Ceci n'est pas une panacée, car elle ne peut toujours pas guérir la maladie, mais c'est une étape importante. Jusqu'à présent, nous n'avons que des médicaments contre les symptômes de la maladie d'Alzheimer, et leur effet était modéré. C'est, d'autre part, le premier médicament qui affecte également la biologie de la maladie elle-même et qui ralentit le déclin de la maladie. »



Sebastiaan Engelborghs

Sebastiaan Engelborghs,
professeur de neurologie
(UAntwerp, VUB)
et membre du conseil
consultatif scientifique
de la Fondation
Recherche Alzheimer

« Il n'y a aucune preuve convaincante qu'Aduhelm fonctionne. L'approbation du FDA résulte d'un lobby politique et économique sans doute extrêmement puissant ».

Pim van Gool,
professeur de neurologie
à l'Amsterdam Universitair Medisch Centrum



Marcel Olde Rikkert

« En tant que médecin, on ne peut pas nuire à un patient. Un médicament a été autorisé aux États-Unis, mais il n'est pas vraiment clair qu'il pourra soigner à terme une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer. Entre temps, il peut provoquer un risque élevé

de lésions cérébrales en raison d'effets secondaires. En tant que médecin, il ne faudrait pas prescrire un tel médicament. »

Marcel Olde Rikkert,
professeur de gériatrie
à l'Université Radboud de Nîmègue.

LEGS OU DONATION DE PLUSIEURS OU DE TOUS LES HÉRITIERS

Si les héritiers d'une personne décédée de la maladie d'Alzheimer veulent exprimer de la gratitude pour la vie de leur proche, ils peuvent décider de faire un don avec le bénéfice de la succession.

Ce faisant, ils rendent non seulement hommage à titre posthume au défunt, mais expriment également leur gratitude envers l'héritage.

1. Don fait par tous les héritiers. Quatre conditions doivent être remplies, à savoir :

- > tous les héritiers doivent être majeurs et être juridiquement capables
- > tous les héritiers doivent avoir accepté la succession purement et simplement
- > tous les héritiers doivent accepter le don et le montant du don
- > il doit y avoir suffisamment d'argent disponible dans la succession (argent ou soldes sur un compte bancaire)

Si l'argent se trouve sur le compte bancaire, en principe, aucun acte notarié n'est requis. Il s'agit d'un don indirect, qui peut se faire simplement, par virement bancaire, sur le compte de la Fondation Recherche Alzheimer. Toutefois, si les soldes bancaires doivent encore être libérés, un acte notarié ou un certificat de succession est requis. Ce certificat est délivré par le Receveur compétent de l'enregistrement. Si l'argent est disponible et que le don est fait par ce moyen, il s'agit d'un don manuel.

2. Donation d'un ou de plusieurs héritiers. Si plusieurs héritiers sont appelés à la succession, ils sont dits « en indivision ».

- > première situation : partage des biens en nature.

L'héritier/les héritiers qui reçoit/reçoivent de l'argent de la succession au moment du partage peut/peuvent faire don de cet argent ou d'une partie de celui-ci à la fondation, à condition de remplir deux conditions :

- l'héritier-donateur doit être majeur et juridiquement capable
- l'héritier-donateur doit avoir accepté la succession purement et simplement

Technique de ce type de donation : l'argent de la succession est déposé par le notaire sur le compte de l'héritier. Celui-ci transfère ensuite l'argent par virement bancaire sur le compte de la fondation. Il s'agit d'une donation indirecte.

- > deuxième situation : les héritiers restent en indivision. Dans ce cas, tous les héritiers doivent accepter la

donation (par un ou plusieurs héritiers). L'argent se trouve sur un compte bancaire commun à tous les héritiers. En cas d'accord éventuel de la donation, cela se fait également par une donation indirecte.

Quelles sont les implications fiscales ?

- > en cas de donation indirecte ou de don manuel, aucun droit de donation n'est dû. Aucun acte notarié ne sera enregistré.
- > si, toutefois, le donateur lui-même décède dans les 3 ans suivant la donation, les droits de succession sont toujours dus par la fondation. **IMPORTANT** : en Flandres, cet impôt sur les successions (8,5 %) est supprimé depuis le 1^{er} juillet 2021.
- > En Région bruxelloise et en Wallonie, la fondation paiera 7 % sur la donation
- > si le don est fait via un acte notarié, les droits de succession sont immédiatement dus. Dans ce cas la fondation paiera 0 % en Flandre. En Wallonie la fondation paiera 5,5 % pour propriété mobile et 7 % pour immobilier et en Région Bruxelloise la fondation paiera 6,6 %.



Si vous souhaitez manifester, à titre posthume, respect et reconnaissance envers la personne décédée de la maladie d'Alzheimer, ceci peut se faire simplement au moyen d'un don ou d'un legs en faveur de la Fondation Recherche Alzheimer. Grâce à ces fonds, nous finançons la recherche scientifique indispensable sur la maladie d'Alzheimer, toujours mortelle aujourd'hui, dans l'espoir de pouvoir la ralentir ou même l'arrêter, dans un avenir relativement proche. <

Pour rappel : tous les dons et/ou legs précités peuvent être effectués sur le numéro de compte bancaire spécialement prévu à cet effet : **BE93 2300 0602 8467**



Fondation Recherche Alzheimer
STOPALZHEIMER.BE

Siège social :

Z1 Researchpark 310, 1731 Zellik

Numéro d'entreprise :

0457.127.445

NOTEZ LA DATE DU DIMANCHE 10 OCTOBRE DANS VOTRE AGENDA ET VENEZ MARCHER AVEC LA FONDATION RECHERCHE ALZHEIMER À STERREBEEK !



A travers prairies, bosquets et chemins de traverses, vous marcherez en plein cœur de paysages paisibles. C'est l'une des rares communes des environs de Bruxelles qui a conservé une partie de son caractère rural.

Aucun effort n'a été épargné pour trouver six beaux parcours, vous aurez le choix entre différents itinéraires de promenade : 5, 8, 12, 16, 20 et 25 km. Pour de nombreux randonneurs, c'est la plus belle période de l'année. Les forêts aux couleurs variées et les feuilles formant un doux tapis vous permettent de profiter des parfums de la nature.

Pendant votre promenade, vous découvrirez le "sentier Meester Craps". Louis Craps était un instituteur originaire de Sterrebeek (1907-1976) très soucieux de l'éducation culturelle des habitants et un grand admirateur de la nature. C'est pourquoi ce sentier porte son nom.

Les différentes distances conduisent les randonneurs non seulement le long de routes rurales et creuses,

mais aussi le long de l'ancienne ferme "Hof ter Heide" (XVII^e siècle). Des sentiers traversent les forêts vertes et nous conduisent à une belle allée de château avec une tour, le château de Beaulieu à Machelen.

Les villages voisins de Moorsel, Kortenberg (avec e.a. le Prinsenbos) et Everberg sont certainement à ne pas manquer pour le randonneur.

Enfilez vos chaussures de marche !

Plus d'informations sur www.stopalzheimer.be

En collaboration avec

Wandelclub De Parkvrienden Zaventem et Wandelsport Vlaanderen

Lieu de départ :

Zaal Ons Huis • Kerkdries
1933 Sterrebeek

> **Inscription sur place**
entre 7h30 et 15h : 2 €

> Dernière arrivée à 18h

> Possibilité de stationnement prévu

Soutenez la Fondation Recherche Alzheimer lors de notre Journée de marche!

En payant 1 € supplémentaire lors de votre inscription, vous soutenez la Fondation et recevez également une broche avec un myosotis en cadeau.

Vous avez également la possibilité d'acheter un T-shirt de la Fondation pour seulement 8 €, disponible dans les tailles suivantes : XS, S, M, L, XL, XXL.



Vous pouvez le faire sur place lors de votre inscription à la marche ou en envoyant une précommande par e-mail à info@stopalzheimer.be



Z1. Researchpark 310 • 1731 Zellik • 0457.127.445

Tous les dons à la Fondation Recherche Alzheimer sont fiscalement déductibles à partir de 40 € !

Edit. resp. : Joost Martens • Fondation Recherche Alzheimer • Z1. Researchpark 310 • 1731 Zellik
© FRA / SAO 2021. Toute reproduction ou adaptation par quelque procédé que ce soit est interdite pour tous les pays sans consentement écrit au préalable de l'éditeur.